

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Le Groupe CSF vous invite à la prochaine

Permanence Conseil téléphonique du 24 au 26 septembre de 9h à 18h

Les conseillers Créserfi se tiennent à votre disposition
pour répondre à l'ensemble de vos questions
et vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets !



VOTRE PROJET IMMOBILIER

- Combien puis-je emprunter pour mon projet ?
- Quelles sont les étapes de mon projet d'achat ?
- Comment trouver mon financement adapté ?



VOTRE ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

- Quel est le coût de mon assurance de prêt ?
- Quelles sont les garanties de mon assurance ?



VOTRE PROJET D'ÉPARGNE

- Pourquoi investir dans l'immobilier pour préparer ma retraite ?
- Comment choisir entre le PER* ou l'assurance vie ?

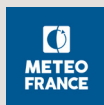


VOTRE PROJET RACHAT DE CRÉDITS OU DE PRÊT PERSONNEL

- Quelles sont les solutions pour réorganiser mes dépenses ou financer mes projets ?



Pour prendre RDV
cliquez-ici
ou
scannez
le QR-Code !



En savoir plus :
CSF.FR

*Plan Épargne Retraite



Crédit
Social des
Fonctionnaires

Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités
de remboursement avant de vous engager.

Si les créneaux proposés ne vous conviennent pas
ou pour toutes questions, contactez-nous ici :
permanencesconseilscsf@csf.asso.fr

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Les formules de crédit sont proposées par CRÉSERFI, la société de financement du CSF. CRÉSERFI, SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 577 (www.orias.fr).

Les solutions d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr).

Les offres d'épargne, de placements, d'immobilier neuf et d'assurance sont distribuées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - N° ORIAS 07008834 (orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds : Carte N° CPI7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle : police n° FN 4608 et Garantie Financière : police n° RPI10147372 souscrites auprès de CNA Insurance Company (Europe) SA conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet. PDFGE0724PCDGAC - Illustrations : Régis Fallier.